

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2481

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mme ISAAD NAJIA

Date de naissance : 01/05/1957

Adresse : Rue 6, N°76, Hay Attadhamou - CHERAM

Tél. : 0696 6986 11

Total des frais engagés : 267,80 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/09/23

Nom et prénom du malade : ISSAAD NAJIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Sinusite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 23/10/23

Signature de l'adhérent(e) :

Isaac

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 08 23	CC			 Dr. H. A. Nadia Résidence Firdous-Appart 3/Im. L15 GH1 L1 Route du Complexe-Dulfa-Casablanca Tél: 05 22 57 30 77 - 06 87 35 02 53

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SARANAZ S.A.R.L-A-U 140 Lot Smiralda Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	03/02/2023	267,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nadia El Ghiati
Spécialiste en Médecine Interne

Ex-médecin des Hôpitaux Ibn Rochd
et Moulay Youssef de Casablanca

- Rhumatologie
- Maladies Inflammatoires et Vasculaires
- Echographie (Diplômée de Montpellier)



الدكتورة نادية الغياتي
اختصاصية في الطب الباطن

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد
و مستشفى مولاي يوسف بالدار البيضاء

- الأمراض الباطنية أو الجماعية
- أمراض إلتهابات العظام، المفاصل و الشرايين
- أمراض الروماتيزم

بالموعد

Sur rendez-vous

Casablanca, le 03.02.23

نادي الغياتي

13

Dr. Nadia El Ghiati
Spécialiste en Médecine Interne
140 Lot Smiralda Oulja Casa 165 GH1B
Route du Complexa - Oulja - Casablanca - 1000
Tél: 05 22 93 96 67 - GSM: 06 87 35 02 53

13

Dr. Nadia El Ghiati
Spécialiste en Médecine Interne
140 Lot Smiralda Lissasfa
Route du Complexa - Oulja - Casablanca - 1000
Tél: 05 22 93 96 67 - GSM: 06 87 35 02 53

13

Dr. Nadia El Ghiati
Spécialiste en Médecine Interne
140 Lot Smiralda Lissasfa
Route du Complexa - Oulja - Casablanca - 1000
Tél: 05 22 93 96 67 - GSM: 06 87 35 02 53

إقامة الفردوس، شقة رقم 3 عمارة (GH1B- L15) مقابل مطار أنفا - الالتفقي - الدار البيضاء - 02
Résidence Firdaous - Apt N° 3 (m : L15 GH1B) Bd Mohamed Taïeb Naciri en Face
Aéroport d'Anfa - Oulja - Hay Hassani - Casablanca - 02
Tél : 05 22 93 96 67 - Gsm : 06 87 35 02 53